

Grogne sociale en Tunisie contre la hausse des prix

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4372 - Jeudi 11 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Accord entre Cnapeste et DE pour mettre fin à la grève

Décès de neuf personnes des suites de complications de la grippe saisonnière Le ministère de la Santé réitère son appel à la vaccination dès samedi

Une baisse de la production qui finit par payer ?

Par Mohamed Habili

En matière de prix du baril de pétrole, il ne faut décidément jurer de rien. Ceux qui dans le pays ont indexé leurs calculs politiques sur son cours, 2017 ne pouvait pas se terminer plus mal, ni du même coup, 2018 plus mal commencer. Il semble bien qu'il leur faut encore prendre leur mal en patience, parce que lorsque quelque produit a enrayé sa baisse, c'est qu'en général ce n'est pas tout de suite qu'il va renouer avec elle. Mais que cela ne les empêche pas de se rassurer en se disant que de même qu'il y a des hausses, il y aura des baisses, et qu'il suffit d'attendre pour voir celles-ci se substituer à celles-là. La difficulté, c'est qu'on ne sait jamais combien de temps il faut attendre avant que le retournement espéré intervienne. Le baril de référence a terminé l'année à une encablure de 70 dollars. Il est aujourd'hui tout près de les atteindre, si ce n'est déjà fait. Pour le pétrole algérien, le sahara blend, c'est déjà fait de toute façon, puisqu'il est monté plus haut en raison de sa légèreté plus marquée. A quoi est due cette remontée ? A l'accord de réduction de la production passé entre plusieurs producteurs, dans et hors Opep ? Si telle en est la seule cause, alors il suffit qu'une raison quelconque cet accord ne soit pas reconduit en mars prochain, pour que les prix se remettent à baisser, toutes choses égales par ailleurs.

Suite en page 3

L'Algérie fête Yennayer 2968, nouvel an amazigh Une tradition bien ancrée dans les us des Algériens

Yennayer le nouvel an berbère



Yennayer, ou l'an amazigh 2968, fera son entrée ce 12 janvier sous les couleurs officielles, après que l'Etat algérien a reconnu cette date comme jour férié et fête nationale. Cette vieille coutume est fêtée aujourd'hui à travers tout le territoire national. Cette fête antique, qui a résisté des siècles et des millénaires durant à toute forme d'oubli, n'a rien perdu de ses rites et traditions.

Lire page 2

Hadj 2018

Début des inscriptions aujourd'hui

France/Algérie

La bibliothèque Assia-Djebar ouvre ses portes au public parisien

L'Algérie fête Yennayer 2968, nouvel an amazigh

Une tradition bien ancrée dans les us des Algériens

■ Yennayer, ou l'an amazigh 2968, fera son entrée ce 12 janvier sous les couleurs officielles, après que l'Etat algérien a reconnu cette date comme jour férié et fête nationale. Cette vieille coutume est fêtée aujourd'hui à travers tout le territoire national. Cette fête antique, qui a résisté des siècles et des millénaires durant à toute forme d'oubli, n'a rien perdu de ses rites et traditions.

Par Louiza Ait Ramdane

Les Algériens fêtent Yennayer, une date importante du calendrier berbère qu'ils célèbrent avec faste chaque année dans un climat de joie, de quiétude et de solidarité et ce, à travers des programmes culturels riches et variés. Ayant un caractère officiel à partir de cette année, le nouvel an berbère est célébré à travers tout le territoire national. La célébration de Yennayer, formé du mot «*yen*» qui veut dire premier et de «*ayer*» qui veut dire mois, est une tradition bien ancrée dans les us et coutumes des Algériens qui ont pris l'habitude d'accueillir l'avènement du nouvel an amazigh dans une ambiance de joie et de partage. Le slogan choisi cette année pour sa célébration «Yennayer, héritage commun de tous les Algériens» traduit fort bien ce sentiment d'appartenance à une culture ancestrale commune qui se manifeste à travers différentes formes de célébration au niveau national. Yennayer est vécu aussi comme un grand moment de communion et de solidarité entre familles, mais également avec les plus démunis qui ont droit, eux aussi, à une part des plats et des mets confectionnés à l'occasion de cette fête populaire. Cette fête nationale se distingue par ses aspects culinaires, symbolisés par des plats traditionnels à base de poulet, dont la préparation varie d'une région à une autre. Les plus prisés restent, sans conteste, le couscous et la chakhchoukha. Des plats accompagnés, d'habitude, de gâteaux traditionnels qui sont servis accompagnés de café et/ou de thé à la menthe durant



toute la durée de la fête. Le tout continuant encore d'agrémenter les tables algériennes autour desquelles sont obligatoirement

rassemblés tous les membres de la famille. D'est en ouest et du sud au nord du pays, la célébration de Yennayer a ses spécifici-

tés. Cette particularité on la trouve chez les Touareg qui célèbrent Yennayer une semaine avant la date prévue. En sus des nouveaux habits achetés aux enfants et des nouvelles tenues portées par les membres de la famille, les Touareg se parent aussi de leurs plus beaux bijoux et se forment en cercle autour d'un «kasbasu» (couscous). En Kabylie, on prépare un plat de couscous accompagné de viande de volaille. Du côté historique, Yennayer marque l'anniversaire de la victoire du roi Sheshonq ou Chachnaq, en 950 avant J.-C., sur le pharaon Ramsès et ses armées. Sur le plan social et économique, l'occasion du nouvel an agraire est un moment d'espoir en une nouvelle saison agricole et une sorte de fête agraire. La symbolique de Yennayer est surtout liée à l'espoir en une année pleine de bienfaits et d'abondance. **Riche programme de festivités au niveau national.** Cette année,

les célébrations du nouvel an amazigh, Yennayer 2968, seront marquées par un riche programme de festivités. Des caravanes culturelles sillonneront une dizaine de villes du pays, du 11 au 16 janvier. Plusieurs représentations musicales, conférences, expositions sont au programme de ces célébrations qui impliquent cette année, entre autres, les secteurs de la Culture, de l'Education nationale et de la Jeunesse et des sports en plus des collectivités locales et la Protection civile. Le lancement des célébrations est prévu à Alger avec des expositions de livres, d'artisanat et d'art culinaire, des spectacles musicaux, en plus d'une rencontre autour des «connaissances historiques sur la célébration de Yennayer» et d'une parade des éléments de la Protection civile. Les caravanes culturelles se dirigeront le 11 janvier vers Béni Snous à Tlemcen, Touggourt (Ouargla), Batna, Guelma, Béjaïa, Sétif et Tissemsilt, où des programmes de célébration sont prévus jusqu'au 16 janvier en partenariat avec les collectivités locales, les centres culturels et le mouvement associatif. Un cours sur la fête de Yennayer sera dispensé dans toutes les écoles du pays qui accueilleront également des activités de célébration du nouvel an amazigh, est-il encore précisé. En collaboration avec l'association culturelle «Numidya», un «Festival Yennayer» prévoyant des rencontres thématiques, des représentations artistiques, des cours de tamazight et des expositions est également prévu de 10 au 14 janvier à Oran.

L. A. R.

Liste des fêtes légales

Le gouvernement endosse un amendement pour inclure l'An amazigh

LE GOUVERNEMENT a endossé un amendement à la loi fixant la liste des fêtes légales qui inclura ainsi le jour de l'An amazigh correspondant au 12 janvier, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. «Lors de sa réunion du mercredi 10 janvier, le gouvernement a endossé un amendement à la loi fixant la liste des fêtes légales qui inclura ainsi le jour de l'An amazigh correspondant au 12 janvier. Cet amendement poursuivra son parcours à travers le Conseil des ministres pour aboutir bientôt au Parlement», a précisé la même source. «Il est à préciser que conformément à la décision du M. le président de la République, la décision de décréter le 12 janvier 2018 premier jour de l'An amazigh, journée chômée et payée a été exceptionnellement prise par le Conseil des ministres en attendant son encadrement par la loi», a ajouté la même source.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait annoncé, mercredi 27 décembre 2017, lors de la réunion du Conseil des ministres, sa décision de consacrer Yennayer journée chômée et payée dès le 12 janvier 2018.

L. A. R.

Décès de neuf personnes des suites de complications de la grippe saisonnière

Le ministère de la Santé réitère son appel à la vaccination dès samedi

Annonçant le décès de neuf personnes des suites de complications de la grippe saisonnière, le ministère de la Santé a rappelé que le moyen le plus efficace de se protéger de la grippe est la vaccination. Il affirme qu'une quantité de 40 000 doses supplémentaires de vaccin antigrippal sera distribuée à partir de samedi au niveau des structures de santé publique. Le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a souligné que selon un bilan établi sur la base des informations du réseau de surveillance de la grippe, «neuf personnes sont décédées des suites de complications de la grippe saisonnière et un premier cas de décès de grippe saisonnière (H1N1) type A a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa». Il a précisé, lors de son passage à

la Radio nationale, que «les neuf personnes décédées étaient soit des femmes enceintes, soit majoritairement des personnes souffrant d'une maladie chronique et aucune n'avait été vaccinée contre la grippe saisonnière». Le ministère de la Santé a relevé que depuis le début de l'actuelle saison grippale, il a été enregistré «23 cas de grippe saisonnière de forme compliquée ayant entraîné 9 décès». Il a rappelé que «le moyen le plus efficace de se protéger de la grippe saisonnière et de ses complications est la vaccination qui est fortement recommandée pour les femmes enceintes, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes souffrant d'une maladie chronique quel que soit leur âge». «Cette vaccination est d'autant plus importante que le pic saisonnier de la grippe n'est pas

encore atteint», a averti le ministère de la Santé, assurant que le vaccin contre la grippe «est disponible dans les structures pharmaceutiques de proximité et en pharmacie où il est remboursé par la sécurité sociale». Il a rappelé, en outre, qu'il est «possible de réduire ou de freiner la propagation de la grippe en prenant certaines précautions, telles que se laver souvent les mains au savon liquide, le lavage des mains étant un excellent moyen d'éviter d'être contaminé et de contaminer les autres, utiliser des papiers-mouchoirs et les jeter dans une poubelle immédiatement après s'en être servi ou encore tousser ou éternuer contre le creux du coude et non dans la main». Djamel Fourar a ensuite annoncé qu'«à partir de samedi, il y aura la distribution de 40 000 doses supplémentaires pour répondre aux

besoins des populations à vacciner» contre la grippe saisonnière. Il a relevé que cette acquisition constitue un appoint largement suffisant pour faire vacciner les sujets qui représenteraient des risques. Indiquant qu'une quantité de 2,5 millions de doses a été ramenée pour l'année 2017, dont 1 300 000 ont été affectées aux structures de santé, M. Fourar a noté que 82% de cette quantité ont été consommés, précisant que des instructions ont été données par la tutelle aux établissements de santé pour «réactiver leurs stocks de vaccin». Il a ajouté que la campagne de vaccination «est prolongée jusqu'à mars», dans la mesure où l'activité grippale est toujours en cours et que les prévisions du Réseau national de surveillance de la grippe annoncent «un pic» de cette activité grippale de mi-jan-

vier à février. Rappelant que le ministère de la Santé a toujours eu un dispositif spécifique en matière de lutte et de prévention contre la grippe saisonnière, M. Fourar a souligné que ce dispositif comprend plusieurs actions, entre autres, «l'organisation d'une campagne de sensibilisation qui a commencé cette année au mois de septembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière entamée le 15 octobre 2017 et qui continue puisque l'activité de la grippe est permanente». Interrogé sur l'impact qu'aurait la grève des médecins résidents sur l'application des mesures contenues dans le dispositif de la tutelle, M. Fourar a indiqué que «jusqu'à maintenant, il n'y a aucun problème de prise en charge».

Thinhibene Khouchi

Des blessés et des arrestations après une nouvelle nuit de heurts

Grogne sociale en Tunisie contre la hausse des prix

■ Le mouvement de contestation ne faiblit pas en Tunisie. Des échauffourées ont repris dans la nuit de mardi à mercredi, entre manifestants et forces de l'ordre, au lendemain de la mort d'un homme dans des troubles sociaux alimentés par des mesures d'austérité, sept ans après la révolution.

Par Meriem Benchaouia

La hausse de la TVA et des contributions sociales entrée en vigueur au 1er janvier ne passent pas. Des manifestations contre la vie chère dégénèrent dans plusieurs villes. Des jeunes sont descendus dans la rue par centaines, où des policiers et des militaires déployés en force ont répliqué à des jets de pierre à coups de gaz lacrymogènes. Le Front populaire, coalition de l'opposition tunisienne, a appelé à la poursuite du mouvement de contestation contre le budget 2018, considéré comme «injuste». De son côté, le secrétaire général du puissant syndicat Union générale tunisienne du travail (UGTT), Noureddine Taboubi, a réclamé une augmentation du salaire minimum et de l'aide aux familles nécessiteuses, rapporte l'agence de presse TAP. A cet effet, plus de 200 personnes ont été arrêtées et des dizaines d'autres blessées dans des heurts lors de manifestations dans plusieurs villes de Tunisie contre la cherté de la vie, a indiqué le ministère de l'Intérieur hier après une deuxième nuit de troubles sociaux. Un supermarché Carrefour de la banlieue sud de Tunis a été pillé, a déclaré le porte-parole du ministère, Khelifa Chibani, à des radios locales, ajoutant que 49 policiers avaient été blessés lors d'échauffourées à travers le pays, et 206 personnes impliquées dans les troubles arrêtées. Dans la soirée et la nuit, la police et l'armée ont été déployées dans plusieurs villes de Tunisie, dont Tebourba, à 30 km à l'ouest de Tunis, où des jeunes sont descendus dans les rues par centaines après l'enterrement, mardi, d'un homme décédé lors de heurts dans la nuit précédente. Des incidents ont également eu lieu à Gafsa (sud), Kasserine (centre) ou encore Sidi Bouzid, d'où était partie en décembre 2010 la contestation sociale dans la foulée du «printemps arabe». La polémique perdurait sur les causes de la mort de l'homme, âgé de 45 ans, présenté par des manifestants comme un martyr alors que les résultats de l'autopsie organisée mardi n'ont pas encore été rendus publics. Le ministère de l'Intérieur tunisien a démenti que cet homme ait été tué par la police, assurant qu'il ne portait aucune marque de violence. Confronté à la baisse de la fréquentation touristique et des investissements étrangers, le gouvernement tunisien dit n'avoir d'autres solutions que ces hausses de prix pour tenter de réduire le déficit public. Il entend ainsi répondre aux exi-



gences des partenaires financiers de Tunis, Fonds monétaire international (FMI) en tête, qui a négocié l'an dernier une ligne de crédit de 2,8 milliards de dollars en échange de réformes économiques. La chute du dinar tunisien, qui est passé pour la première fois au-dessus du seuil symbolique de trois dinars pour un euro, accentue les difficultés. Le Premier ministre a pour sa part lancé un appel au calme, annonçant une amélioration de la conjoncture économique cette année. Admettant le droit de ses compatriotes à manifester, il a en revanche déclaré que les violences étaient inacceptables «Les gens doivent comprendre que la situation est exceptionnelle et que notre pays est confronté à des difficultés, mais nous pensons que 2018 sera la dernière année difficile pour les Tunisiens», a-t-il dit.

La classe politique appelle à un dialogue national économique et social

Plusieurs députés ont dénoncé les actes de pillage qu'ont connus certaines régions durant la nuit de lundi à mardi, et mis en garde contre la gravité de pareilles dérives, appelant au respect du droit de manifester pacifiquement tel que garanti par l'article 37 de la Constitution et à l'ouverture d'un dialogue national économique et social. Dans leurs interventions en plénière, les députés sont unanimes à croire que «certaines parties politiques sont à l'origine de ces mouvements pour servir leurs propres intérêts dans le cadre d'une campagne électorale pré-

coce». D'autres députés de l'opposition ont critiqué, pour leur part, une tentative de «réduire les protestations, contre la flambée des prix et la loi de finances 2018, à des actes de pillage et de vandalisme survenus la nuit». Selon eux, ces manifestations sont légitimes et la situation dans le pays commande une loi de finances complémentaire comportant des décisions annulant toutes les mesures prises. De son côté, le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Noureddine Taboubi, a dénoncé à l'ouverture du 11^e congrès ordinaire de l'Union régionale du travail à Monastir, les actes de violence et de pillage perpétrés la nuit, portant atteinte aux biens publics, et appelé à préserver l'intérêt du pays. Les partis doivent assumer leurs responsabilités, a encore dit Taboubi, soulignant le rejet de la violence et de l'anarchie, tout en appelant le peuple tunisien à participer aux prochaines élections municipales pour, a-t-il dit, «choisir les compétences capables de faire sortir le pays de cette crise». Ces protestations interviennent au moment où la Tunisie s'apprête à organiser des élections municipales en mai prochain, attendues de longue date pour consolider la transition démocratique. Les élections étaient initialement prévues en décembre dernier, et avaient été reportées une première fois au 25 mars 2018, et une deuxième fois au 6 mai à la demande des principaux partis politiques. L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a mis en ligne son guide des candidatures pour le scrutin, qui

définit les procédures de candidature, de retrait, de recours et de remplacement des candidats, le cas échéant. L'ISIE a en outre publié une décision complétant et amendant une décision en date du 8 septembre 2014 relative aux procédures de vote et de dépouillement. Il s'agit notamment de l'ajout de la mention «municipale et régionale» et d'alinéas qui concernent les opérations de vote et le droit de vote aux municipales de mai 2018. Le vote des militaires et des forces de sécurité intérieure est prévu le 29 avril.

Le gouvernement s'engage à écouter les manifestants

Suite aux incidents qui ont éclaté dans cette région, le gouvernement tunisien a annoncé qu'un Conseil ministériel sera tenu avant la fin de ce mois de janvier, consacré au gouvernement de Kasserine pour examiner les questions de développement dans les différentes zones de la région. Par la voix de son ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, l'exécutif tunisien s'est engagé à relancer la réalisation d'un nombre de projets entravés dans une durée déterminée, dont l'hôpital régional type B à Thala et la création d'un pôle du marbre pour valoriser les richesses de la région. Il a fait savoir que des mesures et des décisions seront prises en urgence au profit des habitants de la région lors du conseil qui sera tenu prochainement. Le ministre des Finances tunisien, Ridha Chalhough, a assuré que le gouvernement garderait le cap des augmentations d'impôts.

LA QUESTION DU JOUR

Une baisse de la production qui finit par payer ?

Suite de la page une

Mais si un ou plusieurs autres facteurs ont concouru à ce redressement, comme cela du reste semble évident, en tout cas pour ce qui est de la demande, qui s'est accrue, comme en témoigne une croissance mondiale plus forte que prévue, alors il faut qu'ils se renversent à l'unisson pour que la baisse revienne à l'ordre du jour. On conviendra que n'est pas là la chose la plus probable. C'est même à l'inverse qu'il faut s'attendre. D'autant qu'il faut toujours compter avec cet outsider qu'est la spéculation, qui pour ne pas être un des déterminants fondamentaux d'un prix, n'en a pas moins le pouvoir d'accroître sa tendance du moment, que celle-ci d'ailleurs soit à la hausse ou à la baisse. C'est elle qui le projette à des sommets, elle aussi qui le plonge dans l'abysse. Jusqu'à cette dernière remontée, on s'est toutefois expliqué l'oscillation des prix du pétrole, de faible amplitude depuis le brusque retournement de 2014, moins par elle que par l'arrivée sur le marché du pétrole non conventionnel américain. C'est lui qui à chaque fois a été la force de rappel faisant repartir l'oscillation dans l'autre sens. Dans la phase de baisse des prix, il se raréfie, du fait de son coût de production nettement plus élevé. Et dans la phase de hausse, son offre augmente parce qu'il devient rentable, entraînant fatalement les prix à la baisse. Cette logique ne semble pas avoir joué, en tout cas pas pleinement, contre la hausse actuelle, qui tout de même a commencé il y a quelque trois mois. Serait-ce que le pétrole de schiste a atteint ses limites, c'est-à-dire son pic, ce que beaucoup n'ont cessé de lui prédire ? Si la séquence de hausse se prolongeait, cela pourrait bien signifier en effet que la production américaine amorce son repli, si peu de temps finalement après avoir atteint un niveau équivalent à celui des plus gros producteurs de pétrole conventionnel. Il ne serait même pas besoin d'aller voir si effectivement le nombre des puits est en train de diminuer, s'il n'y avait pas cet autre déterminant de la hausse qu'est une demande mondiale revigorée.

M. H.

«Le Chef du gouvernement s'est engagé à ne pas augmenter les produits de première nécessité», a-t-il indiqué. «Parmi les acquis de la démocratie, il y a la possibilité de manifester, mais on a aussi l'obligation de travailler pour une économie tunisienne saine où cette croissance, qui a pointé le bout du nez en 2017, se consolide davantage et soit créatrice d'emplois», a-t-il ajouté.

M. B./Agences

Le wali Mohamed Bouderbali invité du forum de radio Tizi Ouzou

Les 295 projets d'investissement vont générer jusqu'à 16 000 postes de travail

■ Quelque 295 projets d'investissement ont été validés à Tizi Ouzou sur les 1 200 demandes déposées, a annoncé, hier, le wali Mohamed Bouderbali. Il a précisé que ces projets, d'un montant de 77 milliards de dinars, sont susceptibles de générer jusqu'à 16 000 postes d'emploi.

Par Hamid Messir

Le wali, qui s'exprimait au forum de la radio locale, a souligné l'importance de lever toutes les

Ornithologie à Oran Premières observations de l'aigle de Boneli et du coucou geai

L'AIGLE de Boneli, un rapace en déclin, et le coucou geai, un oiseau qui hiverne très rarement en Algérie, ont été observés à Oran lors d'une campagne de dénombrement des oiseaux migrateurs, lancée depuis trois jours par la conservation locale des forêts, a-t-on appris d'observateurs associés à cette opération. «L'aigle de Boneli, sujet d'une attention particulière de réintroduction au niveau international, notamment dans la rive nord de la Méditerranée, a été observé à deux reprises au cours de la campagne, au lac Télémarine et à Dayette Oum Ghelaz, deux zones humides d'Oran», a indiqué Ali Mahadji, ornithologue associé à la campagne de dénombrement. «Cela fait des années que cette espèce n'a pas été observée à Oran», soutient-il, ajoutant que des opérations d'introduction dans plusieurs pays européens ont été menées, ces dernières années, notamment en Espagne. «Les oiseaux observés à Oran peuvent provenir des zones de réintroduction», a-t-il ajouté. S'agissant du coucou geai, un seul a été observé, lors de cette campagne, indique, pour sa part, le photographe et ornithologue amateur Djamel Hadj Aissa, également associé à l'opération de dénombrement. C'est la première fois que des ornithologues amateurs sont associés à une campagne de dénombrement des oiseaux migrateurs, effectuée annuellement par la conservation locale des forêts, a-t-on affirmé. Cette invitation intervient suite à la requête des ornithologues amateurs et des observateurs indépendants au cours d'une rencontre, tenue à Jijel, à la fin de l'année 2017, qui ont demandé à pouvoir exercer leurs activités sous la coupe des autorités locales, en l'occurrence les Conservations des forêts, explique M. Mahdaji, soulignant que la façon d'organiser cette collaboration entre les deux parties est actuellement en étude. Le conservateur des forêts de la wilaya d'Oran, Bouziane Abdelkarim, contacté par l'APS au sujet des premières observations de la campagne de dénombrement, a indiqué que le bilan de cette dernière ne pourra être prêt qu'au début de la semaine prochaine. Il a toutefois affirmé que «la présence des flamants roses, au Lac Télémarine notamment, est importante».

Fahima B.

contraintes qui freinent l'investissement dans la wilaya, afin qu'elle devienne plus attractive, à commencer par le phénomène des oppositions. A ce propos, Mohamed Bouderbali a annoncé la reprise des pourparlers avec les propriétaires des terrains abritant la zone industrielle de Souamaa. S'agissant du projet du groupe privé Cevital, le wali a expliqué que celui-ci conditionne la concrétisation de son investissement par l'octroi d'un terrain d'au moins 20 ha et que la prospection faite au niveau des zones de Fréha et Draa El-Mizan n'a pas été concluante. Il a, néanmoins, assuré que le projet n'est pas définitivement abandonné et que la wilaya continuera de prospecter pour dégager une assiette pouvant accueillir l'investissement en question en vue de créer plus de 15 000 postes d'emploi. Abordant le secteur de la santé, l'invité du forum de radio Tizi Ouzou a annoncé la mise en service du centre anti-cancer de Draa Ben Khedda durant le premier semestre 2018, tout en soulignant que toutes les contraintes qui freinaient l'avancement du chantier ont été levées, notamment la disponibilité des crédits de paiement. L'entreprise réalisatrice du projet entamera, dans les prochaines semaines, l'installation des accélérateurs. Au chapitre du logement, le wali de Tizi Ouzou a mis en avant le programme de l'habitat rural pour lequel quelque 83 000 aides ont été débloquées ces derniers mois. Dans le



PHOTO: R.

même sillage, il a annoncé la levée du gel qui frappe les projets de la santé et de l'éducation déjà inscrits à l'indicatif de la wilaya. Concernant la distribution des clefs des 2 180 logements sociaux dans la commune de Tizi Ouzou, le wali a expliqué que les travaux d'aménagement et de viabilisation du site qui les abrite au niveau du nouveau

pôle urbain de Oued Fali seront achevés avant la fin de l'année 2018. Néanmoins, le tirage au sort pour l'affectation des logements se fera durant le mois de janvier courant. Evoquant l'environnement, Mohamed Bouderbali a fait part du problème d'opposition des riverains à l'implantation de quatre nouveaux centres d'enfouissement

technique (CET) qui sont susceptibles de prendre en charge une bonne partie des déchets ménagers de la population de la wilaya et mettre fin à la prolifération des décharges sauvages. D'autres questions ont été abordées par le wali de Tizi Ouzou à l'occasion de ce forum. H. M.

Tizi Ouzou

Accord entre Cnapeste et DE pour mettre fin à la grève

Le Cnapeste et la direction de l'éducation de Tizi Ouzou sont parvenus, hier, à un accord mettant fin à la grève entamée depuis le 20 novembre dernier et ce, sous l'égide du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du chef du cabinet du wali et les représentants des parents d'élèves. L'accord, que devrait signer le Cnapeste à l'issue de la réunion de son bureau de wilaya convoqué pour hier au milieu de l'après-midi, permettra la reprise des cours dès aujourd'hui ou au plus tard dimanche prochain. S'agissant des termes de l'accord conclu, selon un représentant de l'une des cinq parties présentes à la réunion tenue dans la matinée d'hier au niveau de l'académie, la mise d'office en congé du chef de service et le départ en retraite du chef du bureau pour les deux responsables dont le renvoi avait été réclamé par les grévistes. Dans les termes de cet accord, la direction de l'éducation va verser 7 jours de salaire du mois de

décembre ayant fait objet d'une ponction totale. L'annonce de la nouvelle du dénouement a sus-

cité un soulagement y compris parmi les grévistes, en plus des élèves et de leurs parents après

une quarantaine de jours d'arrêt de cours.

H. M.

Grève à l'INSFP d'Ihaddaden/ Béjaïa

Les stagiaires exigent l'intervention des hautes autorités du secteur

Les stagiaires de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (Inspfp) d'Ihaddaden (Béjaïa) sont en grève depuis plus d'un mois. Cette grève illimitée a été déclenchée afin d'exiger l'amélioration des conditions d'hébergement dans l'institut, notamment pour les filles évoluant sous le régime de l'internat, à savoir la réparation de la chaufferie, l'octroi de bourses, le réaménagement des chambres, etc. Cependant, les stagiaires se sont déplacés au siège de la radio Soummam et ont accusé le directeur d'avoir tenté d'expulser les filles de l'internat en fin de

journée, soit à 17h, d'avoir ordonné la fermeture de la cantine du centre et de les avoir laissés mourir de faim depuis trois jours. Les stagiaires, filles et garçons, se sont relayés au micro de la radio pour «dénoncer le chantage du directeur et interpellé les hautes autorités du secteur et le wali afin d'intervenir en vue de mettre un terme à ce comportement choquant». Ils dénoncent également «les promesses non tenues du directeur au sujet de l'octroi de la bourse». «Certains nouvelles stagiaires ont été choquées par ce geste», ont-ils déclaré. Le chef de l'établissement, M. Ghanem, s'est

expliqué lui aussi sur radio Soummam et a accusé les internes (filles) d'avoir refusé d'aller en cours comme elles ont refusé de rentrer chez elles en attendant la réparation du chauffage. «Celles-ci ont refusé toutes les propositions, ne voulant pas aller dans les ateliers», déclare-t-il. Au sujet de la cantine, il évoque le manque de budget et assure que «les dossiers ont été ficelés». Pour la réparation de la chaufferie, «c'est une question de deux à trois jours seulement et tout rentrera dans l'ordre», rassure le responsable. H. C.

Le ministre des Finances au sujet du commerce électronique

La sécurisation des opérations «au cœur des priorités»

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé, à Alger, que son département œuvrait à la sécurisation des transactions et renforcement de la fiabilité des moyens de paiement électronique en vue d'encourager le commerce électronique en Algérie.

Par Anissa A.

Lors d'une réunion avec les membres de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'examen du projet de loi sur le commerce électronique, M. Raouia a indiqué que «le ministère des Finances œuvre à la sécurisation des transactions et au renforcement de la fiabilité des moyens de paiement



électronique, en s'assurant de la confidentialité, de la véracité et de la sécurité de l'échange des données via des systèmes de codage sophistiqués». Sur le plan juridique, le paiement électronique a été limité à des plateformes de paiement, mises en place et exploitées exclusivement par des banques agréées par la Banque d'Algérie et Algérie Poste, a-t-il précisé. Les efforts déployés par le secteur des finances permettront de réunir les conditions nécessaires au lancement du commerce électronique, notamment «l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie globale

par les banques et les institutions spécialisées dans la carte bancaire en vue d'élargir l'usage de la carte de paiement», a-t-il dit. Parmi les mesures prises, M. Raouia a cité le lancement de l'opération de mobilisation des ressources de l'Etat via le paiement électronique, avec l'adoption de la déclaration et du paiement à distance pour les contribuables dans un premier temps, puis pour la Direction générale des entreprises (DGE), ajoutant que la loi de finances 2018 prévoit

l'obligation de garantir des terminaux de paiement électronique au niveau des commerces à travers le pays. Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur le progrès enregistré par les banques publiques dans différents projets liés au système d'informations visant l'adoption de solutions, dont le global banking qui permettra la gestion automatique de toutes les opérations enregistrées et des comptes des clients. Concernant le projet de loi, M. Raouia a dit que son adoption contribuera sans doute à combler le vide juridique dont les consommateurs et les opérateurs se sont longtemps plaint, estimant que l'absence de ce type de texte

PHOTO: constitue un frein au développement des opérations commerciales électroniques. Soulignant la nécessité de définir un cadre juridique global indispensable pour l'encadrement du commerce électronique avant le lancement des transactions électroniques des marchandises et services, il a ajouté que l'initiation de ce projet coïncidait avec une aspiration et une demande incessante des opérateurs et consommateurs d'intégrer un espace nouveau et plus large des transactions commerciales électroniques. Le commerce électronique permettra également de booster l'activité macroéconomique, notamment à travers la création de nouvelles opportunités et des transactions non conventionnelles pour faciliter et accélérer le rythme des échanges commerciaux au profit des producteurs et consommateurs, en sus d'ouvrir de nouveaux canaux de distribution, complémentaires du système conventionnel en vigueur à ce jour. La mise en place des mesures prévues dans le projet est à même de garantir les moyens et conditions idoines pour lever les obstacles entravant le développement du commerce électronique en Algérie en particulier, en prévision d'un raccordement progressif au réseau internet à travers l'ensemble du territoire national et l'amélioration de la qualité des services dans ce domaine grâce aux investissements publics. Répondant aux questions des membres de la commission, présidée par Fouad Benmerabet, axées essentiellement sur l'exportation des produits de fabrication locale par de jeunes opérateurs activant dans le commerce électronique, M. Raouia a affirmé que l'opération se déroulera normalement, conformément à la loi algérienne qui encourage l'exportation des produits nationaux, notamment par les jeunes opérateurs. A une question sur la possibilité d'échanger les billets et l'utilité de changer totalement la monnaie nationale, le ministre a indiqué que «les réponses à ces préoccupations étaient du ressort exclusif du gouverneur de la Banque d'Algérie».

Prévisions de croissance en Algérie

La BM optimiste, prévoit un fort rebond en 2018

La Banque mondiale a relevé mardi ses prévisions de croissance en Algérie pour 2018 et 2019, un rebond qui sera notamment soutenu par les nouvelles mesures budgétaires du gouvernement concernant le financement de l'investissement. Résolument plus optimiste, l'institution de Bretton Woods relève dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié à Washington, que la croissance du PIB de l'Algérie devrait s'établir à 3,6% en 2018 contre 1% prévu dans sa dernière édition de juin 2017, soit une hausse de 2,6 points. La BM a également ajusté à la hausse ses prévisions de croissance pour 2017 à 2,2% contre 1,8% prévu initialement ce qui représente un écart de 0,4 point. Si la croissance devrait se tasser légèrement en 2019 à 2,5%, elle restera cependant en hausse d'un point par rapport à la prévision de 1,5% anticipée en juin dernier, selon les mêmes pronostics. Les

nouvelles dépenses d'investissement et les mesures budgétaires prévues dans la nouvelle loi de finances 2018 devraient porter à la hausse la croissance de l'Algérie à court terme, commente la BM. «En Algérie, les nouvelles dépenses publiques d'investissement liées au budget 2018 et l'orientation budgétaire plus expansionniste que prévu devraient dopper la croissance à court terme», relève la BM dans le chapitre consacré aux perspectives de croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena). Pour cette année, l'Algérie tiendra une cadence élevée et fera mieux que la majorité des pays de la région Mena, y compris les exportateurs de pétrole, où la croissance va marquer le pas, selon la BM. La Banque mondiale a en effet abaissé ses prévisions de juin dernier pour trois pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït et Oman), ainsi que pour le Maroc

(-0,6 point) et la Tunisie (-0,3 point) en 2018. Le rapport de la BM note que de nombreux pays exportateurs de pétrole à l'instar de l'Algérie, l'Arabie saoudite ou la Russie, ont entrepris des mesures pour «consolider leur budget et rééquilibrer les recettes et les dépenses» suite à la chute des prix du pétrole. La BM souligne que ces pays ont poursuivi leurs efforts de diversification économique, citant en cela l'Algérie, les Emirats arabes unis et le Nigeria qui ont réussi à «améliorer sensiblement» leur climat des affaires dans une démarche visant à dopper l'investissement. Dans le même sillage, la BM note que la réforme des subventions de l'énergie, menée par ces pays pétroliers, a été accompagnée en Algérie et en Arabie saoudite de mesures pour atténuer l'effet de la hausse des prix sur les plus démunis, tout en renforçant les filets de protection sociale.

Mehdi F.

A. A./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 69 dollars à Londres

Les cours du pétrole maintenaient leur progression hier en cours d'échanges européens, dépassant les sommets atteints la veille avant la publication des données hebdomadaires officielles sur les réserves des Etats-Unis. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 69,09 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 27 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février prenait 47 cents à 63,43 dollars. Le prix du WTI a

atteint en matinée 63,57 dollars, son plus haut depuis décembre 2014. Le cours du Brent avait pour sa part grimpé en cours de séance asiatique à 69,26 dollars pour le Brent, à son plus haut depuis mai 2015. «Selon l'API (fédération professionnelle de l'American petroleum institute), les réserves de brut ont baissé de 11 millions de barils la semaine dernière, ce qui a dopé l'appétit des investisseurs pour le pétrole», ont commenté des analystes. Alors que le Département américain de l'Energie (DoE) publiera ses propres chiffres en cours de séance européenne pour la semaine achevée le 5 janvier, l'optimisme a été renforcé par

ces premières données. Les analystes tablent sur un recul des réserves de brut de 3,75 millions de barils, sur une hausse de celles d'essence de 3,55 millions de barils et une augmentation de 2,25 millions de barils de celles de produits distillés, selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence Bloomberg. Ces baisses des réserves américaines profitent aux prix mais à plus long terme, certains acteurs du marché s'inquiètent de voir la production des Etats-Unis continuer d'augmenter, galvanisée par cette hausse des prix. Dans son rapport mensuel, l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA, branche du

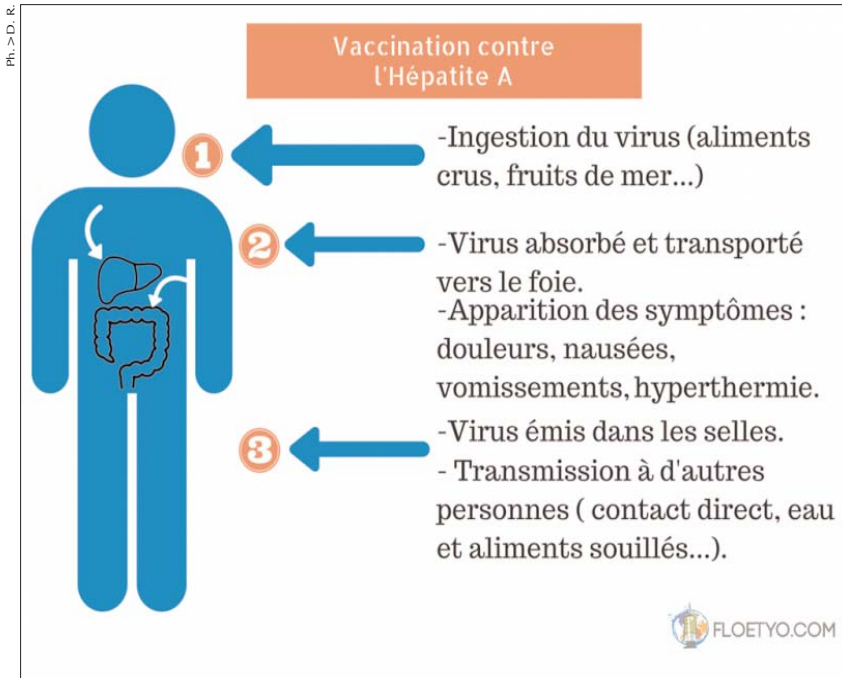
DoE), a prévu mardi que les extractions des Etats-Unis atteindraient de nouveaux records en 2018, et pourrait même dépasser le niveau moyen annuel des deux autres plus grands producteurs, l'Arabie saoudite et la Russie. Ces deux pays sont en effet les piliers de l'accord de baisse de la production qui engage l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres pays depuis début 2016 et qui a été renouvelé en novembre jusqu'à fin 2018. Les analystes gardaient enfin en tête le risque géopolitique, alors que les tensions se multiplient au Moyen-Orient.

R. E.

Hépatite A

47 cas enregistrés depuis dimanche à Jijel

■ Quarante-sept cas d'hépatite A ont été enregistrés par les services de la santé de la wilaya de Jijel depuis dimanche, a indiqué le chef de service de prévention à la direction de la santé, Bilal Daàs.



Par Dalila A.

Les 47 personnes atteintes, 15 originaires de la commune de Texenna et 32 autres des communes de Jijel et de Kaous, ont été admises à l'hôpital

Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel, a précisé le même responsable, soulignant que 41 personnes ont déjà quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, alors que les six autres sont toujours sous observation médicale. La commission de

lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) a, par ailleurs, décidé la fermeture provisoire des sources de Hanacha et de Boujoujou Youcef et du réservoir de Boujoujou Salaheddine, suspectés d'être à l'origine de cette épidémie, et ce,

à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue lundi au siège de la wilaya, a indiqué ce même responsable. De son côté, la Gendarmerie nationale est chargée de veiller à la suspension provisoire de l'activité des camions citernes qui s'approvisionnent en eau à partir de ces sources, a affirmé, pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Texenna, Rachid Rouibeh. Une commission regroupant des représentants de la Direction des ressources en eau, de l'Algérienne des eaux, du Bureau d'hygiène de la commune de Texenna, de la Direction de la santé et de la population et d'un représentant de la wilaya a été dépêchée mardi sur les lieux, sur instruction du wali, pour prendre les mesures nécessaires «en vue de contrecarrer la propagation de cette épidémie», a ajouté le maire de cette commune. A noter que le maire de la commune de Kaous a annoncé, dans un communiqué rendu public, que l'eau des sources de Hanacha dans localité d'El Gherienna (Texenna), Boujoujou Youcef, du réservoir de Boujoujou Salaheddine dans la commune de Texenna, est impropre à la consommation sur la base des analyses biologiques effectuées par les services de la Direction de la santé et de la population sur des échantillons d'eau en

provenance des sources et du réservoir concernés.

D. A./APS

Campagne de don du sang Grande affluence des donneurs à la place de la Grande Poste d'Alger

UNE CAMPAGNE de don du sang a été lancée mardi par l'association «Isaa lil kheir» au niveau de la place de la Grande Poste d'Alger, enregistrant une grande affluence de citoyens, a-t-on constaté sur place. Cette opération, marquée par la distribution de dépliants et la présentation d'orientations médicales, vise une plus grande sensibilisation de la société civile quant à l'importance du don régulier et volontaire du sang, ainsi qu'à attirer de nouveaux donneurs, notamment les jeunes, selon les organisateurs. La chef de section de l'association de Bab El Oued, Souhila Benmalek, a indiqué que cette action de solidarité était organisée deux fois par semaine, soit une moyenne de 8 fois/mois, au niveau de la place de la Grande Poste et au Jardin d'essai d'El-Hamma, ainsi que dans plusieurs places publiques, instituts universitaires et centres commerciaux pour attirer de nouveaux donneurs. Organisée depuis cinq par l'association, cette opération vise à «collecter une nombre important de pochettes de sang, tous rhésus sanguins confondus». La campagne est organisée en collaboration avec le centre de transfusion sanguine du CHU Mustapha-Pacha, qui lui a consacré une clinique mobile équipée et une équipe médicale spécialisée. Plus de 120 pochettes sont collectées par semaine, tandis que leur nombre s'élève à 600/mois, précise la même source. L'équipe médicale se charge du contrôle, de la conservation et de la gestion du sang collecté afin d'en assurer la disponibilité, outre la prise des précautions nécessaires pour éviter la transmission de maladies contagieuses. Le sang est contrôlé avec minutie, tandis que le donneur reçoit un goûter et du jus, à la fin de l'opération de don. A cet effet, l'association a appelé les citoyens à participer aux différentes campagnes de don du sang organisées par les autres associations, en raison de la demande croissante enregistrée au niveau de la capitale, qui compte plusieurs structures sanitaires accueillant des malades venus de différentes wilayas.

R. S.

Vaccination contre la rougeole et la rubéole

36 431 enfants touchés par l'opération à Tlemcen

Plus de 36 431 enfants ont été vaccinés, entre le 21 décembre 2017 et le 7 janvier 2018, au niveau de la wilaya de Tlemcen, dans le cadre de la campagne de lutte contre la rougeole et la rubéole initiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Sur un total de 159 679 élèves âgés entre six et quatorze ans, ciblés par cette opération qui s'est déroulée quotidiennement de neuf heures à seize heures durant les vacances scolaires d'hiver, 36 431 enfants ont été vaccinés, soit un taux de 23,01%, a indiqué la chargée de communica-

tion à la DSP, faisant savoir que la campagne a été prorogée, à compter du 8 janvier, jusqu'à nouvel ordre conformément à la note ministérielle. Cette action a été lancée le 21 janvier dernier à travers les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya, à savoir 146 salles de soins et 40 polycliniques réparties sur 53 communes et 20 circonscriptions administratives, où toutes les conditions ont été réunies pour assurer le bon déroulement de la campagne, a-t-on souligné. Des équipes médicales ont été renforcées pour aider les staffs des services de santé scolaire qui supervisent les polycliniques et salles de soins, soit au total 185

médecins et 188 agents de vaccination, ajoutent-on, faisant savoir que des dépliants ont été diffusés à l'intention du grand public, aux côtés de l'organisation de sessions radio-phoniques de sensibilisation au niveau de la radio de Tlemcen. S'agissant de la prorogation de cette campagne, elle se déroulera quotidiennement au niveau des polycliniques de la wilaya qui effectueront les actes de vaccination des enfants non encore touchés, a-t-on indiqué, rappelant le programme national d'élimination de ces pathologies.

Kamel D.

Hospitalisation à domicile à Blida

Prise en charge de près de 600 cas en 2017

Près de 600 malades de la wilaya de Blida, dont l'état de santé ne permet pas le transport vers des établissements hospitaliers afin de bénéficier de soins, ont été pris en charge au titre de la prestation de l'hospitalisation à domicile (HAD), a-t-on appris mardi du directeur de la santé de la wilaya. Selon Mohamed Djemai, cette prestation, visant l'atténuation des difficultés des malades incapables de se déplacer vers les hôpitaux pour bénéficier d'un suivi de leur état de santé, est assurée par quatre éta-

blissements de santé publique de la wilaya de Blida, à savoir l'établissement hospitalier public de Blida et les hôpitaux de Meftah, Boufarik et El Affroune. «Cette prestation est destinée aux personnes âgées malades et aux malades chroniques dont l'état nécessite un suivi régulier, lequel est assuré par une équipe médicale qui se déplace périodiquement à leur domicile», a expliqué le responsable. Aussi, a-t-il fait cas de quelque 749 malades, ayant bénéficié en 2017 de soins à domicile, représentés notam-

ment par des injections, des changements de pansement et des prises de tension. Sachant que quatre polycliniques des daïras de Mouzaïa, Larbâa, Bouinane et Ouled Aïch assurent ces prestations. Par ailleurs, M. Djemai a dénombré près de 700 malades insuffisants rénaux ayant bénéficié, à la même période, de séances d'hémodialyse, soit une moyenne de 14 315 séances, a-t-il ajouté, prévoyant, en outre, une contribution sensible de l'établissement hospitalier spécialisé en greffes de reins

et d'organes, opérationnelles depuis fin 2017 à Blida, «dans la réduction du nombre de malades bénéficiant de ces séances éprouvantes». A noter que le wali de Blida, Mustapha Layadhi, avait instruit de la nécessité de créer des centres d'hémodialyse au niveau des grandes daïras de Blida, afin de limiter les déplacements des malades insuffisants rénaux, eu égard au fait qu'une grande partie de ce type de structures se trouve au chef-lieu de wilaya, a-t-il signalé.

A. O.



Sahara occidental/ Manœuvre visant à contourner l'arrêt de la CJUE

L'Eucoco met en garde la Commission européenne

■ La Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) a mis en garde la Commission européenne contre toute manœuvre visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.



Par Amel N.

Dans une lettre adressée aux commissions Affaires étrangères et Commerce international du Parlement européen, le président de l'Eucoco, Pierre Galand, a affirmé que la Commission européenne doit «se conformer au droit européen», «respecter le droit international et les obligations européennes à l'égard du peuple du Sahara occidental». Il a dénoncé, dans ce contexte, «l'opacité» qui entoure les négociations sur les protocoles agricoles de l'accord d'association entre l'UE et le Maroc. Le 29 mai dernier, le Conseil de l'UE octroyait un mandat à la Commission européenne afin de

renégocier ces protocoles entre l'Union et le Maroc suite à un arrêt rendu par la CJUE, le 21 décembre 2016, qui rappelait que l'accord de commerce ne pouvait pas s'appliquer au Sahara occidental en raison de son statut «distinct et séparé» du Maroc. Mais le contenu de ce mandat est resté, depuis, secret. Néanmoins, le président de l'Eucoco a estimé que de «nombreux indices» laissent penser que la Commission européenne essaye, de concert avec le Maroc, de contourner l'arrêt de la Cour. Autrement dit, de contourner le droit européen et international. «Si le texte de l'accord renégocié vise, en effet, à contourner l'arrêt de la Cour de justice de l'UE, une seule voie possible pour faire respecter le

droit : un nouveau recours devant la juridiction européenne. Le droit international ne se négocie pas !», a-t-il averti. Selon l'Eucoco, la Commission européenne tente de jouer sur la confusion entre «populations du territoire» et «peuple du Sahara occidental» ou encore entre «consultation des parties» et «consentement explicite». «Cela signifierait la reconnaissance par l'UE de l'occupation illégale du Sahara occidental», a écrit le président de l'Eucoco dans sa lettre, regrettant que ni la Commission, ni le Royaume du Maroc n'ont souhaité inclure dans les négociations le Front Polisario, reconnu par l'ONU comme représentant du peuple du Sahara occidental. «Il est incompréhensible que le Front Polisario n'ait pas

été intégré dans les discussions visant à renégocier l'accord de commerce en question», a-t-il souligné. M. Galand a tenu, dans ce contexte, à rappeler aux membres des commissions Affaires étrangères et Commerce international du Parlement européen, qui seront appelés à se prononcer sur l'accord renégocié entre l'UE et le Maroc, que le droit international et européen est «très clair» sur la question sahraouie. Dans sa lettre, le président de l'Eucoco a rappelé que l'ONU a affirmé dans sa résolution 3437 que le Front Polisario est le «représentant du peuple du Sahara occidental, participe pleinement à toute recherche d'une solution politique juste, durable et définitive de la question du Sahara occidental». Il a également mis en exergue l'avis consultatif de la Cour internationale de justice qui affirme qu'il n'existe aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental, d'une part, le Royaume du Maroc, d'autre part. Pierre Galand a mentionné, en outre, quelques principes du droit international soulignés dans l'arrêt de la CJUE qui a statué que le «peuple du Sahara occidental doit être regardé comme étant un tiers», et que, de ce fait, la mise en œuvre d'un traité s'appliquant au territoire du Sahara occidental doit recevoir le consentement d'un tel tiers. La CJUE a relevé, ainsi, que l'accord de libéralisation de produits agricoles entre l'UE et le Maroc n'a pas fait l'objet d'un tel consentement. Dans son jugement, la CJUE a affirmé, par ailleurs, que compte tenu du statut séparé et distinct reconnu au territoire du Sahara occidental, en vertu du principe d'auto-détermination, par rapport à

celui de tout Etat, en ce compris le Royaume du Maroc, les termes «territoire du Royaume du Maroc» figurant à l'article 94 de l'accord d'association ne peuvent pas (...) être interprétés de sorte que le Sahara occidental soit inclus dans le champ d'application territorial de cet accord.

A. N./APS

Dans un contexte de tensions Un haut responsable de l'ONU en visite en Libye et Tunisie

LE SECRÉTAIRE général adjoint de l'ONU pour les Affaires politiques, Jeffrey Feltman, est en visite jusqu'au 12 janvier en Libye et Tunisie, pour notamment pousser les Libyens à s'engager pleinement dans un processus politique «inclusif», selon les Nations unies. «Les Nations unies exhortent tous les acteurs libyens à s'engager au plus tôt dans un processus politique inclusif permettant des élections justes et crédibles», a déclaré le responsable à l'entame de ce séjour, cité dans un communiqué publié mardi à New York. «Il y a une fenêtre d'opportunité pour mettre fin à la période de transition de manière réussie, avec le soutien des Nations unies, et se concentrer sur la création d'institutions étatiques unifiées et efficaces», a-t-il ajouté. L'accord politique inter-libyen de 2015 «reste le seul cadre viable pour mettre fin à la période de transition», a conclu Jeffrey Feltman. Jeffrey Feltman se rendra également en Tunisie «pour réaffirmer le soutien des Nations unies au peuple et au gouvernement alors qu'ils continuent de consolider la transition démocratique de leur pays», précise le communiqué de l'ONU. Sa visite interviendra dans un contexte marqué par de nouveaux troubles. Des échauffourées ont repris mardi soir en Tunisie, entre manifestants et forces de l'ordre, au lendemain de la mort d'un homme dans des troubles sociaux, sept ans après la révolution. Le mois de janvier est traditionnellement marqué par une mobilisation sociale en Tunisie depuis la révolution de 2011. Le contexte est particulièrement tendu cette année à l'approche des premières élections municipales de l'après-révolution, plusieurs fois reportées et prévues en mai.

R. M.

«Graves irrégularités» dans la gestion du bureau Erasmus+ au Maroc

La Commission prévoit de faire un audit

La Commission européenne prévoit de faire un audit de la gestion du bureau Erasmus+ au Maroc suite à la découverte de «graves irrégularités» dans l'administration des fonds et du personnel de ce bureau, selon la députée européenne Angela Vallina qui a cité «diverses sources». Dans une question écrite adressée à l'exécutif européen, l'eurodéputée Vallina a appelé celui-ci à s'expliquer sur «ces informations» et à indiquer si la Commission, elle-même, ou l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) ont ouvert une enquête sur cette affaire. La députée européenne a exhorté, en outre, la Commission à «lancer une procédure de recouvrement» des fonds européens détournés de ce bureau chargé de gérer son programme d'échanges universitaires Nord-Sud «Erasmus+». Ce n'est pas la première fois que des responsables marocains se retrou-

vent empêtrés dans des affaires de détournements de fonds européens. Il y a deux ans déjà, la Commission européenne a été interpellée sur une autre affaire de détournement de fonds alloués au Maroc dans le cadre d'un programme d'appui à la lutte contre la pêche aux filets dérivants, pour exiger le remboursement de l'argent du contribuable européen. L'eurodéputé Raymond Finch avait interpellé la commission sur les mesures qu'elle comptait prendre, à l'effet de s'assurer du remboursement, par le Maroc, du montant détourné, ainsi que des dispositions prises pour combattre la corruption au sein du ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche. L'eurodéputé s'est basé sur une affaire de fraude et de détournement, révélée par la presse marocaine, impliquant plusieurs personnes, dont un responsable marocain au ministère de l'Agriculture et de

la Pêche. L'affaire remonte à 2013 lorsque le secrétaire général de l'Union syndicale marocaine des pêcheurs traditionnels et côtiers a découvert que trois personnes constituées en bande organisée ont détourné, à coup d'usurpation d'identité et de fraude, la somme de 4 millions d'euros, allouée par la commission européenne au Maroc dans le cadre d'un programme d'appui à la lutte contre la pêche aux filets dérivants. Le Commissaire européen chargé de l'Environnement, des Affaires maritimes et de la Pêche, Karmenu Vella, avait d'ailleurs affirmé que la commission européenne a exigé des autorités marocaines des explications sur le détournement par des officiels marocains de fonds destinés à soutenir le secteur de la pêche.

Sara K./Agences

Sous-traitance automobile

Inauguration d'une unité de production de plaquettes et de mâchoires de frein

Page animée par Ali Zidane

Le ministre de l'Industrie, Youcef Youfsi, a inauguré mardi dernier, à Oued El Karma, dans la commune de Saoula, une unité de production de plaquettes et de mâchoires de frein automobile.

Dans une première phase, cette unité démarrera avec la fabrication de plaquettes de freins avec une capacité de production de 100 000 unités sur l'année 2018, avant de passer à 200 000 unités en 2020. Mais

c'est à partir de 2019 que cette usine se lancera dans la production de mâchoires de freins, avec une capacité de production de 100 000 unités/an. Selon les explications du premier responsable de cette usine, l'exportation sera entamée en 2021.

Pour ce qui concerne le taux d'intégration, le même responsable a avancé qu'il est actuellement de 20% et pourra «facilement» passer à 40% à court terme. En réponse à une question sur les prix exorbitants des

véhicules fabriqués localement, le ministre a affirmé que son département ministériel va examiner cette question, rappelant aux opérateurs l'obligation d'obéir aux conditions fixées dans le cahier des charges dans lequel il est exigé que le coût ne soit pas supérieur à celui des véhicules importés.

Il est à rappeler que le Groupe Tahkout avait déjà inauguré une usine de production de plaquettes de frein à Alger dont la fabrication a déjà été entamée.



PHOTO: AIT ZIDANE/AL

Importations de véhicules

La facture s'élève à près de 2 milliards de dollars

La facture d'importation des véhicules (véhicules de tourisme et ceux de transport de personnes et de marchandises) ainsi que des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ces véhicules s'est établie à plus de 1,8 milliard de dollars sur les onze (11) premiers mois de l'année 2017, a appris l'APS auprès des Douanes. Par catégories, la facture d'importation globale des véhicules de tourisme et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicule a grimpé à près de 1,43 milliard de dollars sur les onze premiers mois de 2017 contre 1,23 milliard de dollars à la même période de 2016, en hausse de 200 millions de dollars (+16,23%), détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Ainsi, la facture d'importation des collections CKD servant au montage des véhicules de tourisme s'est établie à 1,34 milliard

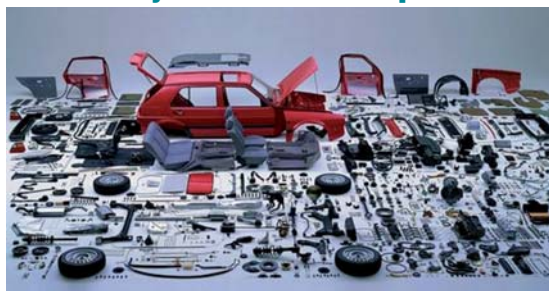


même période de 2016. Quant aux importations des véhicules de transport de personnes et de marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles se sont chiffrées à 390,7 millions de dollars sur les 11 premiers mois contre 722,21 millions de dollars à la même période de 2016, soit une baisse de plus de 331 millions de dollars (-46%). La facture d'importation des collections CKD des véhicules de transport de personnes et de marchandises a été de 168,44 millions de dollars (contre 159,83 millions de dollars). Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises importés, leur facture d'importation a été de 222,26 millions de dollars (contre 562,38 millions de dollars). Les véhicules de transport de personnes ont été importés pour un montant de 18,04 millions de dollars (455 véhicules importés) contre 46,08 millions de dollars (799 véhicules).

de dollars entre janvier et fin novembre 2017, contre 645 millions de dollars à la même période de 2016. Quant aux véhicules de tourisme importés, la facture s'est chiffrée à 92,37 millions de dollars contre 585,02 millions de dollars. A noter que ces véhicules de tourisme importés sont ceux qui avaient été commandés dans le cadre des licences de 2016, sachant qu'aucune licence d'importation n'a été octroyée en 2017. Le nombre des véhicules de tourisme importés a été de 7 453 voitures sur les 11 premiers mois de 2017 contre 53 292 voitures à la

Forum de la sous-traitance dans l'industrie automobile en mars prochain

L'AC2A s'engage à soutenir les journées techniques



Le ministre de l'Industrie, Youcef Youfsi, a annoncé, en marge de sa sortie de travail dans la wilaya d'Alger, la tenue début mars des «journées techniques» portant sur la sous-traitance pour encourager l'industrie automobile. «L'assemblage et le montage automobile est important, mais le plus important est la fabrication des composants automobiles», a-t-il souligné. Ces journées techniques rassembleront les fabricants de l'automobile et l'ensemble des sous-traitants nationaux, visant, selon le ministre, à mettre en contact ces différents opérateurs et les encourager à conclure des contrats dans le domaine de la fabrication des véhicules. Elles visent également à élever le taux d'intégration pour réduire

les prix des véhicules, a détaillé le ministre. M. Youfsi a mis en exergue l'importance de développer le créneau de la sous-traitance. A cet effet, réunis lors d'une session ordinaire le lundi 8 janvier 2018, les membres de l'Association des concessionnaires et producteurs automobile (AC2A) se sont engagés pleinement à soutenir le Forum de la sous-traitance dans l'industrie automobile qui aura lieu début du mois de mars prochain à Alger, comme annoncé par monsieur le ministre de l'Industrie et des Mines. L'AC2A mettra à profit l'ensemble de son expertise au ministère de l'Industrie et des Mines, afin d'apporter son soutien à l'organisation de ce forum dans l'intérêt de notre économie.

GM Trade

Le Groupe Mazouz assemblera Cherry QQ et A13 Fluwin à Sétif

Le Groupe Mazouz (GM Trade) qui distribue plusieurs marques automobiles en Algérie, veut assembler des véhicules de tourisme de la marque Cherry. Selon nos informations, c'est la nouvelle version de sa best seller, la Cherry QQ, qui sera assemblée au niveau de la future usine de Sétif ainsi qu'un autre modèle, la berline A13 Fluwin dans sa nouvelle configuration.



La nouvelle Cherry QQ sera équipée d'un nouveau moteur à quatre cylindres, selon nos informations.

Volkswagen

T-Cross, T-Roc et nouveau Touareg, la gamme des SUV de VW pour 2018



Le géant allemand de l'automobile, Volkswagen, annoncé pour cette année 2018 le lancement de pas moins de trois nouveaux SUV qui viendront étoffer la gamme des SUV déjà riche il s'agit des T-Cross, T-Roc et nouveau Touareg. En effet, huit ans après le pionnier du genre, Volkswagen se lance enfin sur le segment des SUV urbains. Le Volkswagen T-Cross aura pris le temps de bien étudier le marché. Une version

cabriolet apportera sa pierre à l'édifice un peu plus tard. Il sera présenté en automne 2018 à l'occasion du Mondial de l'automobile de Paris. D'une génération à l'autre, le Volkswagen Tiguan a bien grandi. Ce changement de format laisse de la place dans la gamme SUV pour l'arrivée d'un modèle atypique. Alter-ego «loisirs» de la Golf, le Volkswagen T-Roc mise sur la personnalisation et le dynamisme. Sa commercialisation a déjà été entamée en ce janvier 2018. Le troisième modèle est le Volkswagen Touareg 3. La 3^e génération du Volkswagen Touareg est celle du changement. Esthétique, avec un physique plus anguleux et une calandre façon Volkswagen Arteon. Technique, avec une plateforme MQB au lieu de celle des Audi Q7 et Porsche Cayenne. Le nouveau fer de lance de la marque germanique sera présenté au printemps prochain à l'occasion de la participation du constructeur à l'édition 2018 du Salon de Genève.



Afghanistan

Des cellules de l'EI actives en plein Kaboul

■ Le groupe extrémiste Etat Islamique (EI) a étendu son emprise à Kaboul ces derniers mois, endoctrinant des Afghans de la classe moyenne et contribuant à faire de la capitale un des endroits les plus dangereux d'Afghanistan.

Par Rosa C.

Initialement cantonné dans l'Est du pays, l'EI a revendiqué près d'une vingtaine d'attaques en 18 mois dans la capitale, opérées au nez et à la barbe des autorités afghanes et américaines par des cellules locales où l'on retrouve des étudiants, des professeurs et des commerçants. Une telle tendance a de quoi inquiéter les civils, épuisés par des décennies de guerre, et les forces de l'ordre afghanes et leurs alliés américains qui peinent déjà à contenir des talibans à l'offensive. «Ce n'est pas juste un groupe basé dans une campagne de l'Est afghan, il mène des attaques très sanglantes, très visibles en pleine capitale et je pense que c'est quelque chose d'inquiétant», estime l'analyste Michael Kugelman du Wilson Center à Washington. Le bras local de l'EI, baptisé «El-Khorasan», est apparu dans la région en 2014 et était à l'époque en grande partie composé d'anciens combattants issus des talibans ou d'autres groupes jihadistes du Pakistan, d'Afghanistan ou d'Asie centrale. Il a revendiqué son premier

attentat à Kaboul au cours de l'été 2016 et y a multiplié depuis les attaques à l'encontre de la minorité chiite et des forces de sécurité. Pour les perpétrer, les recrues ne manquent pas, soulignent les analystes. L'Afghanistan connaît depuis des décennies un influent courant extrémiste, qui se retrouve dans toutes les couches de la société, y compris chez les jeunes urbains connectés. «On parle d'une génération désensibilisée à différentes sortes de violences et d'extrémisme», souligne Borhan Osman, analyste à l'International Crisis Group. «Cela ne devrait pas surprendre que certains de ces jeunes qui ont absorbé l'idéologie jihadiste adhèrent à la nouvelle version du jihadisme, la plus violente», note-t-il. Ces adeptes vivent sans se cacher dans la capitale où ils travaillent et étudient, et se retrouvent la nuit pour parler guerre sainte ou planifier des attaques dans une ville qu'ils connaissent bien. Ils savent par exemple détecter les mesures de sécurité du type de celles prises après l'énorme attentat qui a fait plus de 150 morts en mai dernier. «C'est une structure qui



s'adapte et réagit», souligne un diplomate occidental. «Il existe 20 (cellules de l'EI) ou davantage opérant dans la ville», a récemment indiqué à l'AFP une source sécuritaire afghane. Selon M. Osman, un spécialiste des réseaux insurgés en Afghanistan, il est difficile d'estimer le nombre de combattants EI à Kaboul, mais leurs rangs restent fournis grâce aux efforts de recrutement du groupe sur les réseaux sociaux et dans les mosquées, écoles et universités. «On ne peut pas dire que ce soit tous des pauvres : certains proviennent de la classe moyenne kabouli. Certains ont des diplômes universitaires ou une éducation secondaire», note-t-il. «La plupart ont aussi reçu une

éducation religieuse. La nouvelle vague d'extrémistes n'est pas composée de paysans illettrés. Ce sont surtout des gens avec un bon niveau d'éducation», renchérit une source sécuritaire afghane. Si les talibans restent de loin la principale menace pour les autorités afghanes, c'est l'EI qui a fait les gros titres ces dernières semaines en tuant des dizaines de personnes. Certains attentats ont frappé tout près d'ambassades étrangères ou du siège de la mission de l'Otan. Les Etats-Unis ont largué en avril dernier la plus puissante de leurs bombes, la dénommée «mère de toutes les bombes» sur un réseau de souterrains dans l'Est, tuant 90 membres de l'EI. D'intenses bombardements aériens ont

suivi. Mais cette stratégie n'a pas réussi à détruire l'EI, et pourrait avoir conduit nombre d'insurgés à se réfugier à Kaboul où le recours à de telles armes est impossible, soulignent les analystes. La résistance opposée par l'EI fait craindre une transformation de l'Afghanistan en une nouvelle base pour les combattants fuyant la déroute en Irak et en Syrie. Mais la nature exacte des liens entre l'EI en Afghanistan et au Moyen-Orient reste floue. Si le gouvernement afghan affirme qu'il n'existe aucun lien, les analystes estiment qu'une communication existe, comme semble l'illustrer la récente apparition dans le nord du pays d'insurgés français ou algériens, pour certains arrivant de Syrie. Leurs objectifs du moins semblent similaires : «Le véritable enjeu est de provoquer beaucoup de haine sunnite envers les chiites», estime Vanda Felbab-Brown, membre de la Brookings Institution. L'experte dit «s'attendre» à une attaque à l'encontre d'une mosquée sunnite, soit menée par des chiites en représailles, soit par l'EI dans le but d'attiser la colère des sunnites. Malgré sa percée dans la capitale, l'EI aura du mal à transformer l'Afghanistan en un nouveau front de lutte inter-religieuse, souligne M. Kugelman, qui rappelle que les principales lignes de fracture dans ce pays sont ethniques et non religieuses. R. C.



Points chauds

Immigration

Par Fouzia Mahmoudi

Si ces derniers mois l'on a moins entendu parler de la politique sur l'immigration de Donald Trump, elle reste au cœur de son programme, le milliardaire ayant vu sa campagne présidentielle s'envoler il y a deux ans après qu'il ait placé ces sujets au centre de sa candidature. En effet, Trump a appelé cette semaine les élus à trouver un compromis sur l'immigration et la régularisation de milliers de clandestins arrivés enfants aux Etats-Unis, mais est resté inflexible sur la pierre d'achoppement avec les démocrates : le mur à la frontière du Mexique. «Cela devrait être une loi d'amour», a lancé Trump à l'occasion d'une réunion à la Maison-Blanche avec des élus des chambres et des deux partis. «Je pense que cela peut être fait très rapidement», a-t-il encore dit, regrettant le degré «d'animosité et de haine» entre démocrates et républicains qui pollue, selon lui, la vie politique américaine depuis de nombreuses années. Trump a abrogé en septembre le programme Daca, qui a permis à 690 000 jeunes sans-papiers de travailler et d'étudier en toute légalité, en donnant jusqu'à mars au Congrès pour trouver une solution pour cette population. Réclamant «une solution permanente» pour ceux qui sont connus sous le nom de «Dreamers» (Rêveurs), il a aussi martelé que «la sécurité aux frontières était l'une des composantes incontournables de tout texte de loi sur le sujet». Le président américain exige de longue date le vote de crédits pour ériger le mur, promesse emblématique de sa campagne. «Nous avons besoin d'un mur», a-t-il martelé au cours d'une long échange avec les élus des deux bords. Jugant qu'il n'était pas nécessaire qu'il s'étende sur toute la frontière en raison des obstacles naturels (rivières, montagnes) existants, il n'a donné aucune estimation sur la longueur qu'il envisageait. Trump a aussi une nouvelle fois réclamé la fin de ce qu'il appelle «l'immigration en chaîne» (rapprochement familial) et la suppression de la loterie annuelle de cartes vertes. «J'aimerais ajouter le mot "mérite" à toute loi qui serait présentée. Je peux vous dire que c'est ce que veulent les Américains», a-t-il lancé. Lors d'un débat animé, Trump a suggéré un accord en deux temps : loi sur les jeunes de Daca et la sécurité aux frontières puis réforme plus large du système d'immigration dans son ensemble. De quoi satisfaire son électoral et insupporter ses adversaires qui n'ont eu de cesse depuis sa campagne présidentielle de condamner son programme sur l'immigration. Quant à espérer que les démocrates soutiennent son plan d'action sur le sujet, cela est des plus improbables, l'appel à la cohésion de Trump servant certainement à tenter de lisser son image et à faire de lui un président plus ouvert au dialogue. F. M.

Corée du Nord

L'accord sur les JO ne va pas désarmer Pyongyang

La Corée du Nord va envoyer des athlètes aux jeux Olympiques en Corée du Sud, aux termes d'un accord qui témoigne d'un changement dans leurs relations mais qui ne fera rien pour réfréner les ardeurs nucléaires de Pyongyang, estiment les analystes. Le Nord et le Sud ont en mardi leur premier face à face officiel en plus de deux ans, convenant que Pyongyang enverrait le mois prochain une importante délégation aux jeux d'hiver de Pyeongchang ainsi que de tenir de nouvelles discussions à haut niveau.

Ces entretiens survenaient après des mois de tensions alimentées par l'accélération des programmes nucléaire et balistique de Pyongyang, les deux parties cherchant à apaiser la situation.

«Les deux camps voulaient une victoire et ils l'ont obtenue», commente John Delury, professeur à l'Université Yonsei de Séoul.

Séoul comme les organisateurs tenaient beaucoup à ce que Pyongyang, qui avait boycotté les jeux de 1988 dans la capitale sud-coréenne, participe à ce qu'ils présentent comme la

compétition «de la paix». Le Nord n'avait montré aucun signe de vouloir aller aux JO jusqu'au discours du Nouvel An de son dirigeant Kim Jong-Un. Il a continué à dérouler ses programmes d'armements interdits au mépris des sanctions de l'ONU, tirant des missiles capables d'atteindre le territoire continental des Etats-Unis et menant en septembre son sixième essai nucléaire. La participation nord-coréenne constitue la garantie tacite que Pyongyang s'abstiendra de toute provocation en février et en mars, soit pendant la durée des JO et des jeux Paralympiques.

Séoul et Washington avaient au préalable accepté de reporter à l'après-JO leurs exercices militaires annuels conjoints, que Pyongyang considère comme la répétition d'une invasion.

Pour Go Myong-Hyun, analyste à l'Institut Asan des études politiques de Séoul, le Nord s'est ainsi forgé une «contenance stratégique», un bouclier contre une éventuelle frappe militaire américaine que l'administration Trump présente régulièrement comme une «option».

«Washington ne pourra prendre de mesures militaires contre le Nord au cours de pour-

parlers intercoréens car il ne vaudra pas être accusé en cas de problèmes».

Mais que se passera-t-il quand on éteindra la lumière à Pyongyang et que la géopolitique redeviendra ce qu'elle était sur la péninsule?

«Reste à voir si cette ouverture peut être exploitée pour promouvoir la paix et la sécurité au-delà des JO eux-mêmes», écrit Scott Snyder, du Conseil des Affaires étrangères.

Malgré les sujets d'accord trouvés mardi, la Corée du Nord n'a rien promis en ce qui concerne ses programmes nucléaire et balistique et le chef de sa délégation n'a pas fait mystère de son mécontentement quand la question a été soulevée.

Ri Son-Gwon a expliqué aux journalistes que la dénucléarisation n'était pas un sujet pouvant être débattu par les deux Corées. «Les Etats-Unis sont la cible de toutes nos bombes nucléaires, nos bombes à hydrogène et nos ICBM», les missiles balistiques intercontinentaux.

Il y a «de nombreux problèmes à régler entre les deux parties», a-t-il ajouté, mettant en garde contre de futurs «obstacles inattendus».



France/Algérie

La bibliothèque Assia-Djebar ouvre ses portes au public parisien

■ La nouvelle bibliothèque parisienne au nom de l'écrivaine algérienne et membre de l'Académie française Assia Djebar, décédée en février 2015, a ouvert mardi après-midi ses portes au public.

Par Adéla S.

La bibliothèque se situe dans le 20^e arrondissement de Paris et s'étend sur une superficie de 1 038 m² sur un seul plateau en rez-de-chaussée avec 3 espaces vitrés fermés : la machinerie, salle multimédia, la bulle, salle de travail et le cube, espace dédié à la petite enfance.

Le public du quartier, en majorité jeune et issu de l'immigration, était venu nombreux mardi découvrir la bibliothèque et prendre les formulaires pour les inscriptions, a-t-on constaté.

Un bel espace d'actualité polyvalent pour la presse, les animations et les projections a

été organisé, en plus d'un coin cafétéria dans ce troisième arrondissement parisien en termes de population, après le 15^e et le 18^e.

Les concepteurs de cet édifice culturel, situé dans le dernier arrondissement de Paris créé en 1859 et disposant déjà de huit bibliothèques publiques et d'une dizaine de théâtres, ont voulu en faire une bibliothèque « tournée vers l'extérieur » qui propose des services décloisonnés et délocalisés.

Ils ont souhaité que la bibliothèque se positionne comme « un pôle ressources » et en offrant à tous des espaces conviviaux et confortables.

Le public découvrira à l'entrée

qui est Assia Djebar et ses ouvrages exposés dans un rayonnage. Il trouvera sans doute des DVD, des jeux, de la romance et également des guides pratiques, des méthodes d'apprentissage de langues, etc.

Les rayonnages bas et pour partie sur roulettes pour que le regard porte loin et que l'espace soit modulable, tables de présentations mobiles, nombreuses assises confortables pour les grands et les petits favorisent l'approche de la bibliothèque et son appropriation.

A la fois lieu intime et lieu ouvert, la bibliothèque Assia-Djebar, dont l'inauguration officielle est prévue la semaine pro-



chaine, offre le calme, le temps d'une pause ou celui d'une animation festive, selon ses responsables, avec des espaces favorisant la lecture individuelle et le travail et d'autres plus ouverts sont dédiés à l'échange collectif.

De son vrai nom Fatima-Zohra Imalayène, Assia Djebar, considérée comme une écrivaine les plus célèbres du Maghreb, est l'auteur de plusieurs romans, nouvelles, poésies et essais.

Elle a écrit également pour le théâtre et s'est investie dans le cinéma en réalisant plusieurs films.

A. S./APS

Alger

Exposition sur l'art plastique hongrois

Une exposition collective de plasticiens et sculpteurs hongrois a été inaugurée, mardi à Alger, en présence du grand sculpteur Gabor Mihaly.

Plus de vingt œuvres représentant différentes écoles d'art de Hongrie, classiques et contemporaines, autres des photographies de cinq artistes de différentes générations et dix sculptures sont présentées durant cette exposition. Gabor, l'un des plus éminents sculpteurs en Europe, a mis à l'honneur des sculptures en cuivre dont une statue de la mère Teresa. L'artiste visitera durant son séjour en Algérie le site de Ain El Fouara (Sétif) dont la statue a fait l'objet d'un acte de vandalisme. Le photographe Attila Kovacs présente des œuvres avec pour thèmes de prédilection la vie sociale, la nature et l'être

humain, des photographies prises lors de ses nombreux voyages à travers le monde.

M^{me} Eleonora Ur, artiste autodidacte, participe à l'exposition avec plusieurs toiles réalisées selon la technique du batik, tandis que le peintre Rudolf Toth, qui vit et travaille à Budapest et à Las Vegas, a opté pour des œuvres qui reflètent les sentiments humains. Zsolt Moldovan, autodidacte, signe l'exposition avec des toiles exprimant la vie sociale, les reliefs aux côtés de Peter Bezi, coordinateur de l'exposition et propriétaire d'une galerie à Budapest qui prend part à cette exposition avec plusieurs œuvres.

A l'issue de l'inauguration de l'exposition en compagnie de l'ambassadrice de Hongrie à Alger, Helga Pritz, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué les rela-

tions algéro-hongroises, qui ne cessent de « se renforcer », notamment avec « l'intensification des relations politiques, économiques et culturelles ». Pour sa part, M^{me} Helga Pritz a estimé que la Hongrie et l'Algérie sont unies par des « relations d'amitié ancestrales qui remontent à l'avant-indépendance ». Cette amitié se traduit aujourd'hui, a-t-elle ajouté, par les « liens intenses qui les unissent et par le niveau de ces relations sur le triple plan politique, économique et culturel ».

Organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria en collaboration avec le ministère de la Culture et l'ambassade de Hongrie à Alger dans le cadre de la coopération culturelle algéro-hongroise, l'exposition se poursuivra jusqu'au 11 du mois en cours.

Racim C.

Ouargla

Appel à la formation d'enseignants de tamazight

Des chercheurs et anthropologues s'intéressant au patrimoine matériel et immatériel à Ouargla mettent l'accent sur la nécessaire de préparation et de formation d'enseignants de la langue amazighe afin de contribuer aux actions de sa promotion.

Approchés par l'APS, ils ont tout d'abord salué la décision « historique » du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sur la promotion de la langue amazighe, susceptible de contribuer au renforcement de l'identité culturelle nationale.

Le chercheur Yacine Benras, originaire de Ouargla, a estimé que le passage de la langue amazighe de la didactique à celle véhiculant les différentes sciences requiert la formation, à moyen et long terme, d'enseignants diplômés pour enseigner cette langue à la jeune génération.

Il a relevé, à ce titre, que la région de Ouargla accordée, depuis des années, un intérêt particulier à cette langue, et que plusieurs bacheliers n'ont pas regretté de s'être orientés vers la filière d'apprentissage et d'enseignement de la langue amazighe, après avoir été promue langue nationale.

Rappelant que de nombreuses recherches académiques et des mémoires d'étudiants ont été réalisés sur le patrimoine culturel amazigh, M. Benras a souligné l'intérêt à la richesse de la bibliothèque amazighe ouarglie en ouvrages et manuscrits, en plus de recenser de nombreux poètes, auteurs et comédiens, contrairement aux années précédentes où il était difficile de trouver un fonds documentaire écrit sur la culture amazighe, excepté certains écrits d'ancêtres dont l'authenticité est parfois remise en ques-

tion. Abondant dans le même sens, Abdelwahab Sahraoui, spécialiste en langue arabe et études islamiques, a estimé que les efforts devront être axés sur l'approfondissement des recherches académiques pour conférer à la langue amazighe tout l'intérêt voulu en études et analyses linguistiques.

Pour cela, il a souligné la nécessité de coordonner les actions entre les différentes composantes de la société en vue d'enrichir les recherches en langue amazighe en tant que patrimoine culturel commun à hisser à un niveau scientifique élevé, avant de suggérer une transcription commune entre les variantes de la langue amazighe à la portée des sujets d'expression chaouïa, kabyle, targuie, mozabite et chelhi, sachant que l'objectif consiste en la consolidation de la cohésion du peuple algérien, de son identité et de

son histoire ainsi que de l'unité nationale. Le président de l'association « Culture et réforme du vieux Ksar » de Ouargla, Hocine Boughaba, a, pour sa part, abordé les voies et moyens de préservation et de promotion du legs amazigh et ses variantes, en plus du passage de l'oralité amazighe à son écriture, en vue de perpétuer ce patrimoine aux futures générations.

M. Boughaba a indiqué que l'association dispose, depuis sa création, d'une cellule composée de chercheurs, universitaires et poètes, chargée de l'enrichissement de la recherche dans le domaine de la variante linguistique ouarglie, qui a mené des recherches et études versées dans l'analyse de la variante Ouarglie-Zénète, couronnées par la publication, et c'est l'objectif visé, de dictionnaires en variante ouarglie de tamazight.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Exposition photographique nommée « Alger, ville de tous les contrastes » est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lallel. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au 11 janvier :

Projection des longs métrages *Jigsaw* et *Star Wars : The Last Jedi*.

Ezzou'Art Galerie du

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 11 janvier 2018 :

Exposition « Mad'Art » de l'artiste peintre et écrivain Jaoudet Gassouma.

Galerie des ateliers

Bouffé d'Art (Résidence Sahraoui)

Jusqu'au 13 janvier :

Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Nouredine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Salle des Actes de

l'Institut Cervantes d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger-Centre)

Jusqu'au 25 janvier 2018 :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes d'Alger organisent une exposition intitulée « Dialogue hispano-algérien sur le Guernica ».



Coup-franc direct

La JSK, un champ de bataille !

Par Mahfoud M.

On croyait que le départ de Hannachi qui ne bénéficiait plus de la sympathie du public kabyle allait rendre le calme et la sérénité au club le plus titré d'Algérie, mais l'expérience d'une nouvelle équipe dirigeante a prouvé qu'il n'est pas facile de remplacer un homme qui a tant donné à cette formation. La JSK est devenue un véritable champ de bataille avec des personnes qui se disputent des postes de responsabilité sans se soucier de l'avenir de ce grand club d'Algérie et d'Afrique. Les Canaris sont fragilisés par cette bataille rangée entre des gens qui s'étaient entendus pour lui rendre son lustre d'antan. Comment une personne venue pour soi-disant aider le club à se relever et donner un plus, se dresse-t-elle contre ceux qui l'ont placée dans leur équipe dirigeante par respect à son passé ? Ce qu'a fait Aït Djoudi est vraiment honteux, lui qui devait respecter une discipline et avoir au moins la décence de se retirer sans faire dans la politique de la terre brûlée. Exiger carrément la dissolution du directoire et se positionnant en faveur d'un autre candidat à la présidence, c'est ce qu'on appelle de l'opportunisme car ce dernier est, semble-t-il, prêt à travailler avec n'importe qui pourvu qu'il soit présent dans l'une des équipes dirigeantes.

M. M.

Basket-ball / Nationale 1 messieurs Le programme des matchs en retard révélé par la FABB

LA FÉDÉRATION algérienne de basket-ball a dévoilé mardi le programme des matchs en retard du Championnat d'Algérie, Nationale 1 messieurs, dont les sept rencontres du GS Pétroliers. Les Pétroliers qui accumulent les matchs en retard après leurs participation au Championnat arabe des clubs (Salé - Maroc) et la Coupe d'Afrique des clubs champions (Radès - Tunisie), joueront face au CRB Dar Beida le 16 janvier,

date choisie pour deux autres rencontres en retard opposant l'OS Bordj Bou-Arréridj au CSMBB Ouargla et l'O. Batna à l'US Sétif. Le GS Pétroliers enchaînera le 30 janvier face à l'O. Batna, le 13 février face au PS El Eulma, le 20 février face au NB Staouéli, le 27 février contre l'IRB Bordj Bou-Arréridj, le 13 mars face à l'UMS Blida, avant de conclure le 27 mars devant le CSC Gué de Constantine.

Handball/Tournoi international du Qatar (5^e journée) L'EN bat Oman

LA SÉLECTION algérienne de handball messieurs s'est imposée devant son homologue d'Oman sur le score de 28 à 27 (mi-temps : 13-12), en match comptant pour la 5^e journée du Tournoi international du Qatar, disputé mardi à Doha. C'est la deuxième victoire du Sept algérien dans cette compétition, après celle obtenue devant Cuba (32-20), contre une défaite face au Qatar (21-40). Dans l'autre match de cette journée, le Qatar a battu l'Iran 33 à 28. Pour leur dernière sortie avant de prendre part à la Coupe d'Afrique des nations 2018 au

Gabon (17-27 janvier), les handballeurs algériens seront opposés aux Iraniens mercredi (17h30). A la CAN-2018, l'Algérie évoluera lors du premier tour de la compétition dans la poule A aux côtés du Gabon, de la Tunisie (vice-championne d'Afrique), du Cameroun et du Congo, tandis que le groupe B est composé de l'Egypte (tenante du titre), du Maroc, de la RD Congo, de l'Angola et du Nigeria. Les trois premiers de la compétition représenteront l'Afrique au Championnat du monde, prévu en Allemagne et au Danemark en 2019.

MO Béjaïa Bira ne viendra pas

L'ENTRAÎNEUR Abdelkrim Bira a renoncé à diriger la barre technique du MO Béjaïa (Ligue 2 Mobilis de football), «faute d'accord sur la durée du contrat», a-t-on appris mardi auprès du président du conseil de gestion du club, Mustapha Arezki. «Le désaccord avec Bira porte sur la durée du contrat. La direction du club voulait engager Bira jusqu'à la fin de saison, mais ce dernier exigeait un contrat de 18 mois. Nous ne pouvons pas engager un entraîneur pour une durée au-delà de six mois alors qu'on devait lui assigner un contrat d'objectif qui est l'accession», a indiqué le dirigeant béjaïoui. Le président des «Crabes» a souligné qu'il préférerait «l'option de l'entraîneur local qui sera désigné d'ici quelques jours». Abdelkrim Bira devait remplacer

Mustapha Biskri, dont le départ s'est fait à l'amiable, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face à l'ASM Oran (1-0) vendredi dernier, dans le cadre de la 16^e journée du championnat. Deuxième au classement avec 29 points à trois longueurs du leader l'AS Ain M'Lila, le MO Béjaïa est en course pour arracher l'une des trois premières places, synonyme d'accession en Ligue 1 Mobilis. Le MOB sera en appel vendredi à Saïda pour affronter le MB Hassassna (14h30), en match comptant pour les 16^e de finale de la Coupe d'Algérie, un rendez-vous qui sera dirigé sur le banc par l'entraîneur des gardiens de but Hakim Sbaâ, précise Mustapha Arezki.

Coupe d'Algérie de football (16^{es} de finale seniors) Les formations de LI sur du velours

■ Les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football débutent aujourd'hui avec un premier match entre équipes de divisions inférieures, alors que les ténors ou les formations jouant en Ligue I évolueront sur du velours.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le détenteur du trophée de la saison précédente, le CR Belouizdad jouera, demain, à domicile et accueillera la formation du CRS Illizi. Le Chabab, version Taoussi, tentera de passer ce cap pour aller le plus loin possible dans cette compétition qui l'intéresse au plus haut point, d'autant plus qu'il est dans une situation difficile en championnat. Le Chabab ne devrait pas trouver de difficultés à venir à bout de cette petite équipe même si en Coupe tout reste possible. L'Olympique de Médéa, qui patine en championnat, se rendra à Guelma pour donner la réplique à l'IRB Belkheir. Les gars du Titteri feront tout leur possible pour se qualifier en huitièmes de finale, ce qui reste dans leurs cordes s'ils svent gérer la pression de cette rencontre. Le Paradou AC qui avait éliminé le MCEE chez lui au cours du tour précédent, souhaite en faire de même avec le MCE Bayadh qui reste largement à sa portée. Les poulaïns de Noguès souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition. Le DRB Tadjenanet reçoit le MC Saïda dans une rencontre qui s'annonce équilibrée étant donné qu'il s'agit d'un adversaire de Ligue II. Le DRBT



Le Chabab devrait passer

de faire très attention à cette équipe saïdie, même si elle traverse une crise qui a conduit à la démission du coach, Benchouia. Le leader de la Ligue II, l'AS Ain M'ila, affrontera à home l'IRB Lakharia et ne devrait pas trouver de difficultés à l'emporter d'autant plus qu'elle bénéficiera de l'avantage du terrain et du

public. Enfin, le MO Béjaïa se rend à Saïda pour donner la réplique au MB Hassassna. Les Mobistes qui carburent bien dans le championnat de L II, souhaitent continuer l'aventure dans cette compétition populaire qu'ils avaient déjà remportée par le passé.

M. M.

Le programme :

Jeudi 11 janvier 2018 :

A Alger (Dar El-Beida) : CRB Dar Beida - ES Besbes (14h30)

Vendredi 12 janvier 2018 :

A Bayadh (OPOW) : MC El Bayadh - Paradou AC (14h30)

A Guelma (OPOW Souidani Boudjemaâ) : IRB Belkheir - Olympique Médéa (14h30)

A Khroub : ASM Ain M'ila - IB Lakharia (14h30)

A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - MC Saïda (14h30)

A Saïda : MB Hassassna - MO Béjaïa (14h30)

A Blida (Brakni) : CR Zaouia - NC Magra (14h30)

A Alger (20-Août 1955) : CR Belouizdad - CRS Illizi (16h00)

Sports Mécaniques

Les organisateurs étrangers intéressés par des circuits

La Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) a annoncé mardi qu'outre le rallye Dakar, dont les organisateurs ont formulé une demande officielle pour créer une course en Algérie, Allemands et Italiens sont intéressés par la tenue d'événements similaires dans le désert algérien dès l'année en cours. «Nous avons reçu plusieurs demandes dans ce sens. Les différents dossiers sont en cours d'étude par la fédération, en attendant d'être transmis à qui de droit», a indiqué le président de l'instance, Chihab Baloul, en marge d'une conférence de presse au stade du 5-Juillet (Alger). «Un pays vaste comme le

nôtre devrait pouvoir organiser au moins dix rallyes par an», a ajouté Baloul quant à la capacité de l'Algérie à satisfaire cette «demande grandissante» des étrangers pour l'organisation d'événements sportifs majeurs dans son Sahara. «Le désert algérien est exceptionnel et il a toujours suscité l'intérêt des organisateurs de rallyes. Mais ne sachant pas trop à quoi s'attendre, ils ont préféré éviter de venir jusqu'ici», a rappelé le président de la FASM, ajoutant que la réussite du rallye international d'Algérie, le Challenge Sahara international, a beaucoup rassuré ces organisateurs qui, aujourd'hui, «se bousculent au portillon». Le premier d'entre eux n'est autre que le prestigieux Paris-Dakar qui, il y a une semaine, a présenté une demande officielle pour revenir en Algérie qui a longtemps constitué une étape majeure de ce rallye lequel, durant ses 10 premières éditions (1979-1988) s'intitulait le Paris-Alger-Dakar. La capitale algérienne était alors la porte d'entrée de la course sur le continent africain. Le rallye avait momentanément quitté l'Algérie, avant d'y revenir brièvement – pour la dernière fois – en 1993, avec au menu plusieurs étapes dans le sud du pays. Le groupe français Amaury sport organisation (ASO)

voudrait ainsi organiser en Algérie «un Dakar Series», sous la forme d'un rallye professionnel et amateur de six jours à partir de septembre 2018. Les Dakar Series, mini-rallye-raids, ont été créés par ASO comme des épreuves «satellites» du Dakar, après l'annulation de l'édition 2008 du rallye. Depuis leur création, des épreuves des Dakar Series ont eu lieu en Europe centrale, en Asie et en Amérique latine. Le président de la FASM s'est réjoui de cet intérêt des organisateurs étrangers pour le désert algérien, surtout qu'il est susceptible de générer d'importantes retombées économiques et culturelles, grâce notamment au développement du secteur touristique. Invité à être plus explicite concernant l'identité des organisateurs italiens et allemands qui souhaiteraient emboîter le pas au Paris-Dakar pour l'organisation de rallyes-raids dans le désert algérien, Baloul a préféré ne pas trop s'étaler sur le sujet, considérant qu'il était «trop tôt pour en parler». «Tout ce que je peux dire pour le moment, c'est que les Italiens souhaiteraient organiser un événement en mars. Nous avons aussi des demandes pour septembre et octobre 2018, émanant d'organisateur français et allemands», s'est contenté de dire Baloul.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

L'avocat général de la CJUE

L'accord de pêche UE-Maroc «est invalide»

L'ACCORD de pêche conclu entre l'UE et le Maroc est invalide en raison de son application au Sahara occidental et à ses eaux territoriales, selon les conclusions de l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) publiées hier. «Selon l'avocat général Wathelet, l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc est invalide du fait qu'il s'applique au Sahara occidental et aux eaux y adjacentes», a annoncé la Cour européenne de justice dans un communiqué. Dans ses conclusions présentées à la Cjue, l'avocat général Melchior Wathelet a estimé qu'«en concluant cet accord, l'Union a violé son obligation de respecter le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination». L'avocat général de la Cour européenne de justice a souligné, en outre, que l'UE a violé également son obligation de «ne pas reconnaître une situation illicite découlant de sa violation et n'a pas mis en place les garanties nécessaires pour assu-

rer que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental se fasse au bénéfice du peuple de ce territoire». En 2013, l'UE signait un accord avec le Maroc autorisant les bateaux de pêche européens – la plupart espagnols – à œuvrer dans les eaux du Sahara occidental, actuellement sous occupation marocaine. Un an plus tard, le Front Polisario lançait un recours pour demander l'annulation de l'accord. Craignant une issue semblable à l'arrêt rendu le 21 décembre 2016 par la Cjue qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, le gouvernement marocain a adopté, en juillet 2017, deux projets de loi visant à redéfinir le domaine maritime du royaume, procédant ainsi à une annexion unilatérale de la mer du Sahara occidental afin de s'assurer de garder la mainmise sur les ressources halieutiques sahraouies.

R. M.

Décision américaine sur El Qods

Nouvelle réunion à la Ligue arabe... le 1^{er} février !

UNE NOUVELLE réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe sur la décision du président américain de considérer El Qods comme capitale d'Israël aura lieu le 1^{er} février, a indiqué hier l'organisation panarabe. Une «réunion de suivi du conseil de la Ligue se tiendra le 1^{er} février au siège de la Ligue arabe au Caire», a indiqué le secrétaire général de la Ligue. La décision de transférer l'ambassade américaine à El Qods occupée et de reconnaître la ville sainte comme capitale d'Israël, annoncée en décembre par le président américain Donald Trump, avait provoqué une vague de critiques de la communauté internationale. Les ministres des Affaires

étrangères des Etats membres de la Ligue arabe s'étaient déjà réunis le 9 décembre au siège de l'organisation au Caire pour évoquer cette décision unilatérale par les Etats-Unis. Ils avaient alors appelé Washington à annuler cette décision, affirmant que les Etats-Unis se sont «retirés comme parrains et intermédiaires du processus de paix» au Proche-Orient. La communauté internationale n'a jamais reconnu El Qods comme capitale d'Israël, ni l'annexion de sa partie orientale conquise en 1967 et considère que le statut final de la ville devra être négocié.

R. I.

Education

Journées de formation sur l'évaluation du manuel scolaire

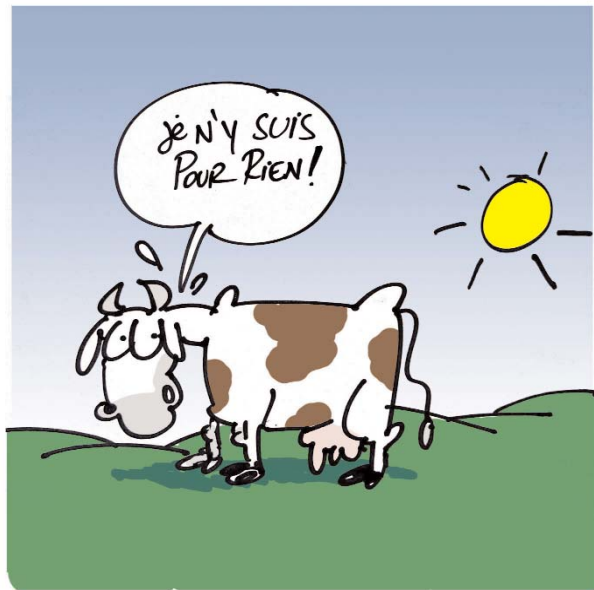
QUATRE-VINGT évaluateurs, enseignants et inspecteurs du cycle primaire et moyen, venus de 18 wilayas de l'est du pays, ont pris part aux journées de formation sur l'évaluation du manuel scolaire organisées mardi et mercredi au CEM de Boutheldja (wilaya d'El Tarf). Organisées par l'Institut national de recherche en éducation (INRE), cette formation vise, a indiqué Habiba Boukertouta, représentante de l'INRE, à «former un réseau d'évaluateurs des manuels scolaires des classes de 4^e année moyenne et de 5^e année primaire ainsi que le guide de l'enseignant». Ce réseau, devant siéger à partir du mois de juin prochain, sera en mesure, a ajouté la même source, d'«évaluer

l'ensemble du processus d'homologation en assurant une complémentarité transversale et un programme dans l'interdisciplinarité». Encadrés par sept formateurs, les six ateliers constitués à cet effet se sont attelés, durant ces deux jours, a-t-on indiqué, à former les experts dans ce domaine afin qu'ils puissent mener comme il se doit leur mission d'évaluateurs de manuels scolaires. A travers deux communications présentées en plénière, l'une consacrée «aux spécificités des nouveaux programmes d'enseignement» et l'autre à «la question de l'évaluation des manuels scolaires», deux encadreurs, Salah Aberkane et Abdelkrim Barachouchi, ont insisté sur l'importance du «concept de l'ap-

prentissage tel qu'il est prescrit dans les programmes éducatifs algériens», soulignant que ce paramètre est indispensable dans l'élaboration du manuel scolaire et son évaluation. Il s'agit de la 2^e session de formation après celle organisée les 3 et 4 janvier derniers à Tlemcen, a-t-on précisé, ajoutant que ces rencontres ont permis de passer en revue les différentes réformes engagées par le secteur depuis 1976 à ce jour, ainsi que le guide méthodologique de conception des programmes scolaires permettant, à l'avenir, aux évaluateurs de maîtriser l'outil référentiel et la loi d'orientation par un travail individuel.

Kamel L.

La pénurie du lait s'accroît



Loumis

Djalou@hotmail.com

Hadj 2018

Début des inscriptions aujourd'hui

Les inscriptions pour l'accomplissement du Hadj au titre de l'année 2018 débuteront aujourd'hui 11 janvier et se poursuivront jusqu'au 31 janvier, a annoncé, hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

Par Anis F.

«Les inscriptions pour l'accomplissement du Hadj au titre de l'année 2018 débuteront jeudi 11 janvier et se poursuivront jusqu'au 31 janvier», a précisé le ministère, rappelant sa décision fixant le délai permettant d'accomplir de nouveau ce rite à sept ans au lieu de cinq précédemment, afin de «donner une chance à tous les candidats lors du tirage au sort». Les inscriptions s'effectue-

ront directement sur le site internet du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gov.dz) à toute heure et tous les jours de la semaine, a précisé le communiqué, ajoutant que les personnes qui ne disposent pas de connexion internet peuvent s'inscrire au niveau du siège de leur commune de résidence durant les jours ouvrables et pendant les heures de travail. Les candidats doivent renseigner le formulaire mis à leur disposition sous réserve d'avoir 19

ans et plus à la date d'inscription et de n'avoir pas accompli le Hadj durant les sept dernières années, soit depuis 2011. Le nombre d'inscriptions précédentes et consécutives durant les dix dernières années doit également être mentionné. Le ministère de l'Intérieur informe, en outre, l'ensemble des citoyens que la clôture des inscriptions est fixée au mercredi 31 janvier 2018 et que le tirage au sort aura lieu le samedi 10 février 2018.

A. F./APS

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

Deux contrebandiers arrêtés, des denrées alimentaires et matériels saisis

Deux contrebandiers ont été appréhendés et cinq tonnes de denrées alimentaires, ainsi que 2 000 litres de carburant, 500 grammes de TNT et divers autres matériels ont été saisis mardi, dans des opérations distinctes, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du

ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 9 janvier 2018, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, deux contrebandiers et ont saisi un camion, un véhicule tout-terrain, 7 motocyclettes, 5 tonnes de

denrées alimentaires, 2 000 litres de carburant, 5 détecteurs de métaux, 4 groupes électrogènes, 4 marteaux piqueurs, ainsi que 500 grammes de TNT et une paire de jumelles», précise le communiqué. Dans le même contexte, «un détachement de l'ANP a intercepté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, 6 narcotrafiants et saisi 100 kilogrammes de kif traité et 5 véhicules touristiques à Oran», tandis que des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen «une autre quantité s'élevant à 48 kilogrammes». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite de corail, «des gardes-côtes ont arrêté à El-Kala 4 plongeurs sans autorisation et saisi des moyens de plongée sous-marine», alors que «30 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Naâma, Tlemcen, Ain Témouchent, Béchar et In Guezzam», conclut le MDN.

M. L.